

qu'en les forçant : on est toujours reprehensible d'établir, sans nécessité des principes d'où peuvent résulter des conséquences funestes à la religion „

On trouve dans cet endroit une note importante sur le peu de connoissance qu'avoit feu Mr. M. des différentes versions des Livres saints. Il préfère à toutes les autres celle de Sebastien Castalio, un des promoteurs les plus fanatiques de la prétendue réformation, qui fut traité à Geneve même, où il enseigna dix-huit ans, d'*impie* & d'*ignorant*, & que Mr. de Thou censure très gravement. G. ne dit rien de cette anecdote, qui est développée dans une note fort étendue, mais il continue sa critique de la manière suivante. " Venons au corps de votre ouvrage, & attachons-nous au chapitre intitulé *des démoniaques*. Vous prétendez établir que tout ce qui se lit dans l'Evangile touchant les *possessions*, peut s'expliquer par la manie, la folie, la frénésie. Sur quoi, je vous prie d'observer, avant tout le reste, que bien que ces explications ne fussent point forcées, il ne s'ensuivroit pas que le diable n'étoit pour rien dans toutes ces maladies que l'Ecriture semble lui attribuer. Un même effet peut avoir tantôt une cause & tantôt une autre ; tantôt un dérangement physique dans l'organisation, & tantôt le despotisme momentané de l'esprit immonde, qui vient troubler par sa présence l'ame éperdue, & maîtriser un corps sur lequel il n'a foncièrement aucune autorité. Vos explications